



Employer quelqu'un à l'étranger?

Par **seebass**, le **02/04/2009** à **22:45**

Bonsoir tout le monde,

Ma question est la suivante:

Est-il possible pour une EURL basée en France d'employer un salarié à la double nationalité française/américaine vivant aux Etats Unis et travaillant donc à distance?

Je suppose que c'est possible mais comment?

Comment cela se passe-t-il pour les charges du côté de l'entreprise? Et pour les taxes et cotisations de l'employé?

Merci d'avance pour vos réponses.